

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 avril 2009

Présents : M. Jean-Paul DOUET, Mme Sylvie GON, M. Anthony NORMAND, Mme Rachel STEIN, M. Jacques MAQUET, M. Denis BOUCON, M. Daniel VONCK, Mme Isabelle CROMBEZ, Mme Odile FAUCHER, M. Raymond ANSARD.

Absent excusé : M. Jean-François PICOU (pouvoir à M. DOUET)

Présente dans la salle : Mme Véronique LOCRE

Secrétaire de séance : Mme Odile FAUCHER

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents

Ordre du jour :

- Conseil de jeunes
- Délibération
 DSP Assainissement
- Travaux en cours
- Communications diverses.

-
- **Conseil des jeunes** : rien de nouveau à signaler.

- **Délibérations**

DSP assainissement : la commission s'est réunie dans la semaine mais n'a rien décidé, la représentante de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDAE) de l'Oise, Madame POUJOL, chargée d'examiner le dossier n'ayant pu faire le nécessaire. De nombreux points qui posaient problème étant toujours en suspens, de nouvelles négociations vont être menées avec la SAUR. Ainsi il est décidé que :

- Le délai d'astreinte en cas de problème sera d'une heure mais que le prix reste à fixer.
- La pose de la télésurveillance doit rester aux frais de la SAUR (561€).
- L'entretien des abords de la station d'épuration et le nettoyage de la lagune doivent incomber à la SAUR comme précédemment (cout : 2300€ pour la lagune, 2800€ pour les abords).
- Contrairement au contrat précédent pour lequel les impayés étaient supportés par la commune, la SAUR aura obligation de nous reverser au moins 99% de la surtaxe.
- Que le remplacement de l'appareil de comptage d'un montant total de 10 695€ fera l'objet d'une négociation pour une prise en charge à 50% par la SAUR.

D'autre part, la participation demandée pour le contrôle de conformité en cas de vente de la propriété semble élevé (278€) d'autant que pour la totalité des branchements anciens, les travaux ont été réalisés par la même entreprise. Le certificat de conformité est-il bien nécessaire ?

- **Travaux en cours**

Les fenêtres des vestiaires ont été posées.

Au cimetière, l'arrivée d'eau a été mise hors gel sous un abri.

Camion : le prochain contrôle technique étant prévu le 13 juin prochain, Monsieur Jean-Pierre DOUET est chargé de réviser le camion et de réparer ou remplacer les pièces défectueuses.

Ecole :

- L'expert de l'assurance a constaté que les diverses fissures et fuites n'endommagent pas l'ouvrage et ne seront donc pas prises en compte dans une éventuelle indemnisation.
- Les problèmes d'odeurs constatées à la cantine n'entrent pas non plus dans le cadre de la garantie « dommages-ouvrages ».
- Idem pour l'éclairage du préau qui sera réparé et les bornes lumineuses défectueuses qui seront remplacées.

Une nouvelle expertise est en attente.

Dotation Globale d'Équipement (DGE) - accord pour :

- Le remplacement des branchements en plombs subsistants. Une participation financière sera demandée à la SAUR.
- L'agrandissement du groupe scolaire.

EDF : Monsieur NOWAK a rencontré Monsieur le Maire le 31 mars dernier afin de lui présenter l'analyse annuelle des consommations et puissances électriques de la commune. Dans le cadre d'une démarche d'économie d'énergie, Monsieur NOWAK conseille de contrôler la puissance au niveau du poste Tournebut pour l'éclairage public.

L'ERDF a envoyé le plan de zonage des réseaux d'électricité de la commune.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : une délibération est prise pour la publication dans un quotidien, la publication par Internet n'étant pas reconnue.

- **Communications diverses**

Parc Naturel Régional (PNR) : suite à la réunion de préparation des cahiers de recommandations architecturales, un projet de cahier a été présenté et distribué aux conseillers. La prochaine réunion aura lieu à 20h00 le 25 mai prochain en présence des représentants du PNR et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Un émissaire du gouvernement sollicite l'Union des Maires de l'Oise (UMO) et l'Association des Maires de France (AMF) pour la vérification des points d'eau en cas d'incendie et la recherche de solutions pour leur mise en conformité. Ces solutions semblent très coûteuses. Monsieur NORMAND est chargé d'étudier le dossier.

Nous avons reçu un arrêté municipal de la commune de Silly le Long accordant à Monsieur ANTUNES l'autorisation d'exercer la profession de chauffeur de taxi sur la commune de Silly.

Dans le cadre du plan de relance, le délai de validité des permis de construire, d'aménager ou de démolir et des décisions de non opposition à une déclaration préalable est prolongé.

La famille de Madame MUCCI Jeannine nous a adressé un faire part de décès.

Nous avons reçu un faire part de naissance de Soizick JARNO.

Une réunion des conseils municipaux des communes d'Ermenonville et Montagny aura lieu le 12 mai à 19h30 afin d'aborder les projets de mise en place d'une cantine, d'un périscolaire et d'une crèche sur la commune d'Ermenonville. Monsieur le Maire propose une réunion préparatoire le 8 mai à 11h00 après le dépôt de gerbe prévue à 10h00.

La séance est levée à 22h30.